# Le journal de la Communauté de Communes

Communauté de Communes
Les Portes de l'Ile de France

Bennecourt
Blaru
Boissy-Mauvoisin
Bonnières-sur-Seine
Bréval
Chaufour-lès-Bonnières
Cravent
Freneuse
Gommecourt
Limetz-Villez
Lommoye
Ménerville
Moisson
Neauphlette
Notre-Dame-de-la-Mer
Saint-Illiers-le-Bois
Saint-Illiers-la-Ville
La Villeneuve-en-Chevrie

Juin 2019
N° 3

# Éditorial

L'été approche et la Communauté de Communes "Les Portes de l'Ile-de-France" maintient ses objectifs sans faiblir et sans s'endetter. Mes équipes s'investissent pleinement pour la réalisation des projets inscrits au budget.

L'année 2018 a été une année chargée en ingénierie et en études, c'est ce que l'on appelle le temps administratif. Un temps qui peut paraître long mais ô combien important car c'est une phase de préparation qui regroupe les études, les esquisses, les recherches des subventions, les validations du projet, les éventuels achats de terrains, les lancements de marchés publics, une période qui donne parfois l'impression que les projets sont à l'arrêt mais qui est pourtant déterminante pour leur réussite.

C'est ainsi que sera lancé, au deuxième semestre 2019, l'aménagement d'un nouveau parking en bord de Seine à Bonnières- sur-Seine, avec le soutien financier d'Ile de France Mobilités et du Conseil Départemental des Yvelines, qui permettra de proposer 300 places supplémentaires aux abords de la gare ferroviaire. La Communauté de Communes engagera également d'ici la fin de l'année les travaux de réhabilitation de son siège à Freneuse.

La collectivité prépare également l'avenir en travaillant sur d'ambitieux projets : la création d'un centre de santé sur le territoire, la création de courts de tennis couverts, d'un boulodrome, le lancement d'une étude commerciale, l'aménagement d'un parking de covoiturage en bordure de l'A13, la création d'une nouvelle déchetterie écologique… autant de projets dont vous serez plus amplement informés d'ici la fin de l'année et qui ne manqueront pas de renforcer davantage l'attractivité de notre territoire.

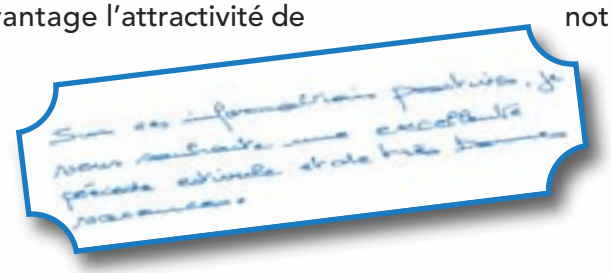

*M. Alain PEZZALI*
*Maire de La Villeneuve-en-Chevrie*
*Président de la CCPIF*

# Sommaire


3 Le trombinoscopre des délégués.
4-5 Le budget
6-7-8 Parkings de la gare ferroviaire à Bonnières
8 Une sente piétonne à Freneuse
9 L'assainissement, la déchetterie,
9 La réhabilitation du siège de la CCPIF
10-11 Changement à la gare de Bonnières
11 La ZAC
12 Un roi ou une reine
13 Un goûter de Noël entre petits et grands
13 Le spectacle de Noël pour les tout- petits
14 Des animations à la MARPA de Bréval !
15 La journée de la famille
16 Crèche "Des Roses et des Choux"
17 Nos élus en compétition
18 Au Complexe Sportif "La Vallée Française"
19 Associations Sportives Bonnières et Bréval
21 Les déchets Diffus Spécifiques
21 Les Points d'Apport Volontaire du papier
22 Des formations qu'il ne faut pas louper
22 La fête de la nature, c'est chouette...
23 Les frelons asiatiques

# Le trombinoscope des délégués de la CCPIF

## *Commune de Bonnières-sur-Seine*

Gaëlle
AUFFRET

Jean-Raymond
BANCE

Annie
CAILLABET

Emmanuelle
COTTIN

José
PEREZ

Laurence
PIERRE

## *Commune de Freneuse*

Florence
RAMIREZ

Jean
EONDA

Corinne
MANGEL

Jean-Michel
PELLETIER

Estelle
BAUDRY

Guy
DEFLINE

## *Commune de Bréval*

René
LANNOU

Karine
VIRASACK

## *Commune de Notre-Dame-De-La-Mer*

Jean-Luc
MAILLOC

## *Commune de Bennecourt*

Alain
GENTIL

Aziz
ABCHAOUI

## *Commune de Limetz-Villez*

Claude
LASSEE

Patricia
GOSSELIN

## La CCPIF dispose d'un budget principal et de cinq budgets annexes

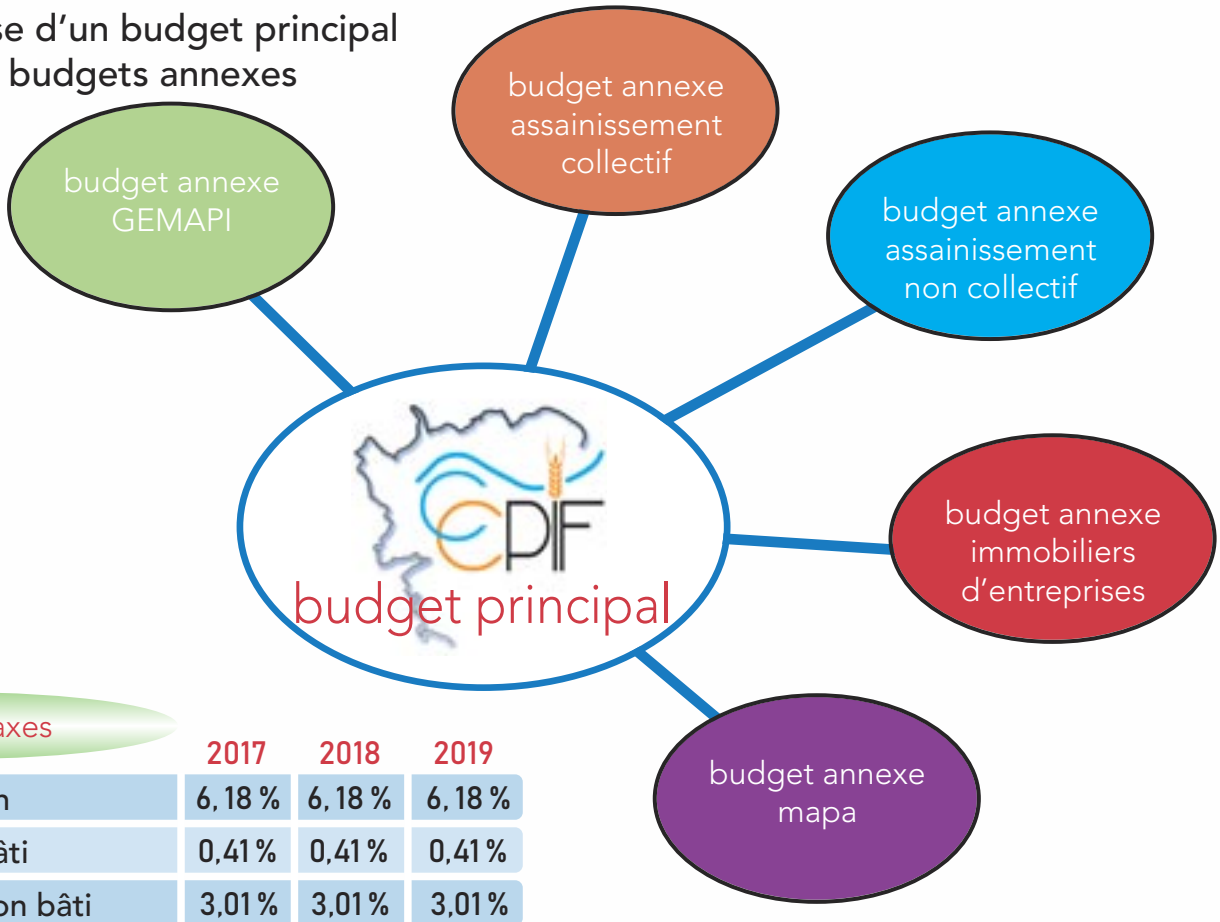


### Taux des taxes

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|---|---|---|
| Taxe habitation | 6, 18 % | 6, 18 % | 6, 18 % |
| Taxe foncier bâti | 0,41 % | 0,41 % | 0,41 % |
| Taxe foncier non bâti | 3,01 % | 3,01 % | 3,01 % |
| CFE * | 17,38 % | 17,38 % | 17,38 % |
| TEOM * | 7,00 % | 7,00 % | 7,50 % |

** CFE - Contribution foncière des entreprises*
** TEOM - Taxe ordures ménagères*

### Dépenses de fonctionnement CA 2018

| | € | % |
|---|---|---|
| Reversements aux communes membres de la CCPIF | 2 470 889,84 € | 27,66 % |
| Prélèvements de péréquation pour les communes pauvres hors CCPIF | 2 132 969,00 € | 23,88 % |
| Contrats de prestation (gestion de la crèche, ramassage des OM… etc) | 1 990 000,00 € | 22,28 % |
| Charges de personnel | 688 081,00 € | 7,70 % |
| Traitement des ordures ménagères | 650 661,02 € | 7,28 % |
| Autres frais divers | 322 817,98 € | 3,61 % |
| Dépenses de fonctionnement | 306 269,37 € | 3,43 % |
| Amortissements | 131 979,21 € | 1,48 % |
| Subventions versées (associations sportives, organismes sociaux… etc) | 128 909,82€ | 1,44 % |
| Indemnités des élus | 109 392,97€ | 1,22 % |
| Total | 8 931 970,21 € | 100 % |

## Les Budgets 2019

### Budget principal

| | |
|---|---|
| Fonctionnement | 17 193 556,43 € |
| Investissement | 13 201 316,27 € |

### Budget assainissement collectif

| | |
|---|---|
| Fonctionnement | 2 379 251,75 € |
| Investissement | 3 761 351,49 € |

### Budget Assainissement non collectif

| | |
|---|---|
| Fonctionnement | 79 981,51 € |
| Investissement | 432 902,67 € |

### Budget Immobiliers d'entreprises

| | |
|---|---|
| Fonctionnement | 75 000 € |
| Investissement | 602 237,65€ |

### Budget Maisons d'accueil personnes âgées

| | |
|---|---|
| Fonctionnement | 314 936,67 € |
| Investissement | 163 861,60 € |

### Budget GEMAPI

| | |
|---|---|
| Fonctionnement | 100 000€ |
| Investissement | 0 € |

## Les Comptes 2018

### CA Budget principal

| | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| Fonctionnement | 8 931 970,21€ | 9 620 965,30€ |
| Investissement | 7 60 368,18 € | 1 392 206,94 € |

### CA Budget Assainissement collectif

| | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| Fonctionnement | 1 078 845,32€ | 1 467 293,51€ |
| Investissement | 854 862,98 € | 659 512.88€ |

### CA Budget assainissement non collectif

| | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| Fonctionnement | 387,00 € | 5 570,00 € |
| Investissement | 0 € | 387,00 € |

### CA Immobiliers d'entreprises

| | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| Fonctionnement | 149 141,00 € | 103 393,26 € |
| Investissement | 3 855,70 € | 3 855,70 € |

### CA Budget Maisons d'accueil personnes âgées

| | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| Fonctionnement | 306 579,57 € | 116 499,27 € |
| Investissement | 148 734,39 € | 148 734,39 € |

Pourcentage de la masse salariale par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement en 2018

Moyennes des Intercos françaises : 22 %

CCPIF : 7,80 %

*(source rapport de l'observatoire des finances et de la gestion publique locale 2018)*

Charges nettes du personnel CCPIF par année.

| | |
|---|---|
| 2011 | 739 147 € |
| 2012 | 830 900 € |
| 2013 | 764 665 € |
| 2014 | 789 699 € |
| 2015 | 727 165 € |
| 2016 | 786 859 € |
| 2017 | 586 116 € |
| 2018 | 688 081 € |

# Parkings de la gare ferroviaire à Bonnière-sur-Seine

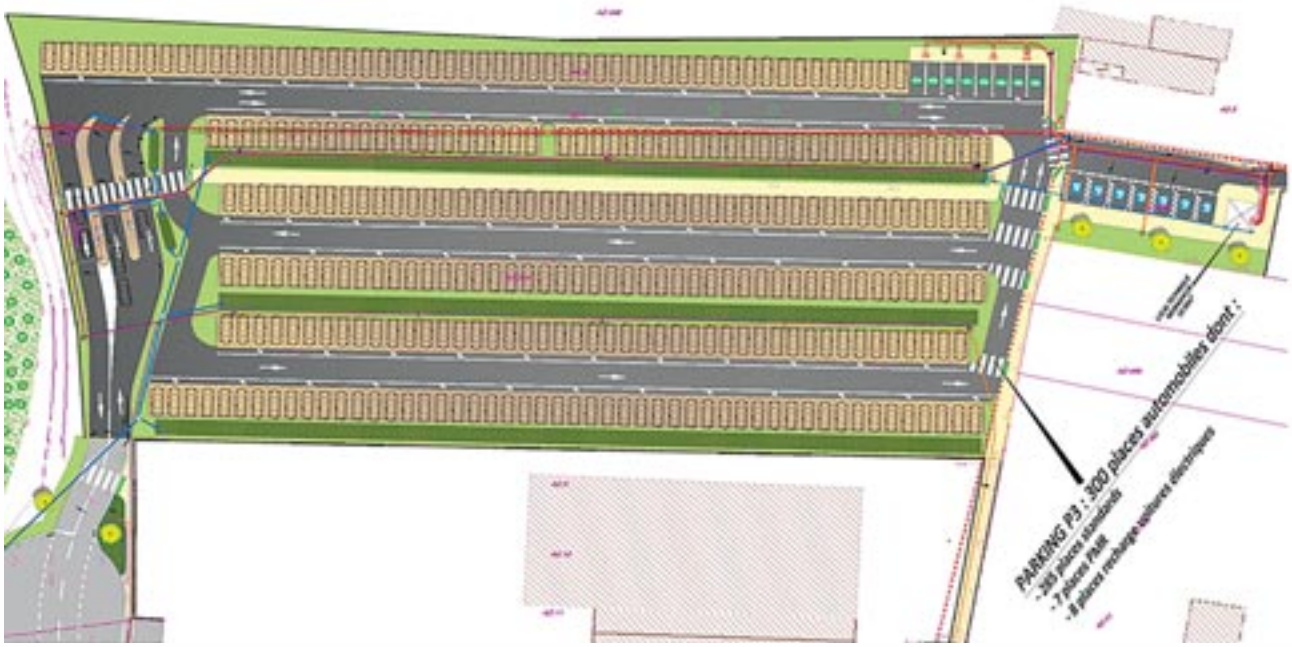


## La Communauté de Communes va engager des travaux pour l'aménagement des parkings en bord de Seine à Bonnières

### Les origines du projet

La gare de Bonnières-sur-Seine se présente à la fois comme la première et la dernière gare d'Île-de-France mais également comme la première et la dernière gare normande puisque un quart des voyageurs prenant le train à Bonnières viennent du département de l'Eure. En effet, compte tenu de sa situation frontalière, la gare attire beaucoup de rabattement depuis les communes du département de l'Eure dont les habitants veulent profiter du pass navigo qui n'existe pas en Normandie. Au total ce sont près de 35% des voyageurs prenant le train à Bonnières qui viennent de l'extérieur du département des Yvelines.

Cette attractivité, si elle conforte l'importance de la gare de Bonnières sur Seine, provoque également de nombreux problèmes de stationnement illicite ou de voitures dites ventouses au sein de la commune, au détriment du stationnement pour les clients des commerces du centre-ville.

Fort de ce constat, la Communauté de Communes a lancé, en partenariat avec le Syndicat des Transports d'Ile de France, une étude afin de proposer d'une part un meilleur accueil des personnes venant prendre le train à Bonnières en terme de stationnement, et d'autre part de répondre à la problématique de saturation du stationnement au sein de la ville de Bonnières ainsi que l'asphyxie de ses commerces de centre-ville qui en découle.

### La réalisation d'une étude de pôle

La mission d'étude lancée par la Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France, en collaboration avec le STIF, s'est inscrite dans le cadre plus général de la mise en œuvre des orientations du Plan de Déplacement Urbain d'Ile de France en matière de pôles d'échanges.

### Cette mission avait pour objet :

- La réalisation d'un diagnostic
- L'élaboration de propositions d'aménagement
- Le choix et le développement d'un scénario
- La validation et la formalisation du projet de pôle faisant office de dossier de prise en considération par les différents financeurs.

L'étude visait à définir un schéma d'aménagement du pôle de Bonnières sur Seine et les investissements à réaliser sur ce pôle pour répondre aux problèmes identifiés. L'étude devait également identifier les futurs maîtres d'ouvrage de ces investissements.

### Six thèmes ont été identifiés :

- L'amélioration de l'intermodalité avec les lignes de bus en correspondance
- L'amélioration de l'offre de stationnement de rabattement au pôle
- L'amélioration du confort d'attente dans les différents espaces du pôle

- La qualité de l'information voyageur dans l'ensemble du pôle
- La mise en accessibilité complète des voiries du pôle
- L'organisation des accès piétons et vélos au pôle

### Le déroulement de l'étude

Un comité de pilotage de l'étude a été constitué et formé pour suivre l'étude :

- Du Président de la Communauté de Communes
- De la commission transport de la Communauté de Communes
- De la Commune de Bonnières sur Seine
- De la société de transport TVS
- De la société de transport Com Bus
- De l'association des usagers des transports d'Ile-de-France
- Du STIF
- Du conseil départemental des Yvelines
- De l'EPAMSA
- Du Comité des usagers des transports de l'ouest francilien

L'étude de pôle s'est déroulée en 4 phases, de mai 2014 à juillet 2018 :

- Phase 1 (mai 2014 à octobre 2014) : Réalisation d'un diagnostic
- Phase 2 (novembre 2014 à juin 2015) : Proposition de scénarios d'aménagement
- Phase 3 (janvier 2016 à mars 2017) : Développement du schéma d'aménagement retenu
- Phase 4 (juin 2017 à juillet 2018) : Formalisation du schéma de référence

Une étude complémentaire ciblée sur l'évolution des pratiques de rabattement automobile sur le pôle a été réalisée en fin de phase 3 afin de stabiliser le programme de l'offre de parc relais à intégrer au projet de pôle. La campagne d'enquêtes complémentaires a été réalisée en janvier 2017 (sur la base du même périmètre d'étude que l'enquête déjà réalisée en juin 2014 dans le cadre de la phase 1).

### Le programme d'actions

L'étude a permis d'identifier cinq actions portées par la Communauté de Communes :

- Labellisation des parkings P1-P2 (réhabilitation de 269 places de stationnement)
- Création du parking P3 (création de 300 places de stationnement)
- Aménagement de la rue du Quai du Port au Vin (Suppression du stationnement illicite)
- Réaménagement de l'Impasse des Silex Taillés
- Requalification de la section nord de la rue Schaeffer

Le coût total estimé pour la réalisation de ces cinq opérations est de 2 886 089 € HT. Ile-de-France Mobilités apporte une subvention de 1 859 206.5 € à la Communauté de Communes pour financer ces opérations. Le Conseil Départemental des Yvelines apportera également une participation financière quant à l'achat des terrains nécessaires pour la construction du parking P3.

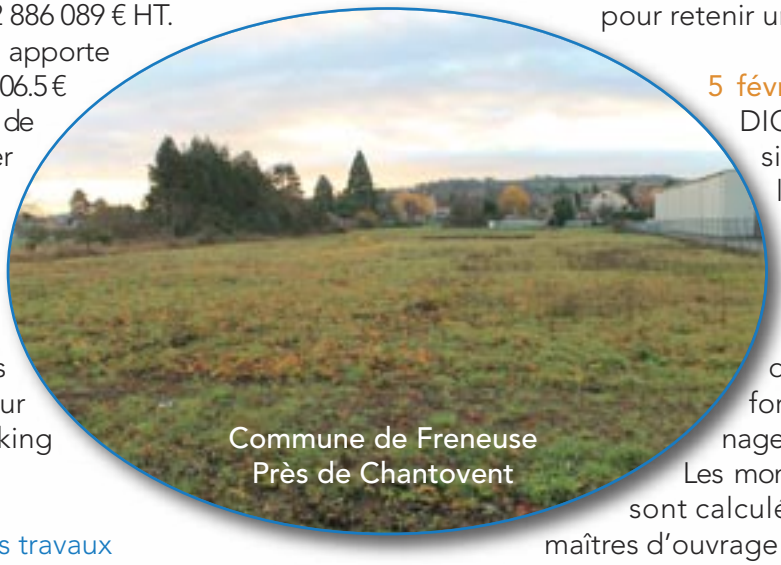
Commune de Freneuse
Près de Chantovent

### Calendrier des travaux

Les travaux pour la création du parking P3 commenceront en septembre et seront suivis par le réaménagement de l'Impasse des Silex Taillés, l'aménagement de la rue du Quai du Port au Vin et de la requalification de la section nord de la rue Schaeffer. Puis lorsque ces travaux seront réalisés, la réhabilitation des parkings P1 et P2 interviendra. La réalisation de l'ensemble des travaux pour les cinq opérations s'étalera sur un an.

### Les principales dates du projet

2 juillet 2013 : la Communauté de Communes prend une délibération pour réaliser une étude de pôle en partenariat avec le syndicat des transports franciliens.

22 novembre 2013 : une consultation est lancée pour retenir un bureau d'études.

5 février 2014 : la société INDDIGO est sélectionnée parmi six candidats pour réaliser l'étude.

29 novembre 2017 : le bureau d'étude présente la version définitive de l'étude de pôle de la gare de Bonnières qui formalise les principaux aménagements du schéma de référence. Les montants des investissements sont calculés approximativement et les maîtres d'ouvrage proposés pour les réaliser, les subventions sont également fléchées dans ce document.

27 août 2018 : Ile-de-France Mobilités notifie officiellement à la Communauté de Communes le schéma de référence arrêté.

30 janvier 2019 : la Communauté de Communes prend une délibération pour demander officiellement une subvention à Ile-de-France Mobilités pour les travaux d'aménagement et de réhabilitation de parkings en bord de Seine à Bonnières.

# Une sente piétonne à Freneuse

Avant

Après

La Communauté de Communes a réalisé une sente piétonne sur la ZAC des Portes de l'Ile de France à Freneuse, afin de relier la maison pour personnes âgées des Belles Côtes jusqu'à la zone commerciale de Freneuse. Cette sente permet ainsi aux piétons d'éviter de marcher le long de la route nationale.

Cet aménagement, en béton désactivé, participe également à la requalification de ce chemin qui était inutilisé. L'entretien de la sente, cédée gracieusement par la commune de Freneuse à la Communauté de Communes pour l'euro symbolique, sera assuré par les services techniques intercommunaux.

# L'assainissement

STEP de Chaufour-lès-Bonnières

La STEP de Chaufour-lès-Bonnières a bénéficié d'importants investissements. Considérant l'état de vétusté de la station d'épuration la Communauté de Communes a dû intervenir pour réaliser des travaux de mise aux normes.
Les investissements réalisés ont été :

- La mise en place de la télésurveillance au poste de relèvement de l'école
- La mise en place de la télésurveillance et d'une armoire électrique neuve au poste de relèvement de Gounay
- L'installation d'une pompe submersible

Le montant des travaux et de mise aux normes s'élève à 19 674 €.
Le poste de relèvement du hameau de la Tuilerie à Lommoye, a également bénéficié de travaux importants compte tenu de la vétusté de l'équipement. Ce sont ainsi 25 000 € HT qui ont été investis afin de maintenir le poste en état de fonctionnement. Les deux pompes du poste ont été changées lors de ces travaux.

# La déchetterie

Pour faire face aux quantités importantes de déchets apportées en déchetterie, la Communauté de Communes travaille actuellement à la création d'une nouvelle déchetterie sur la ZAC des Portes de l'Ile de France.

Un bureau d'études va être missionné pour établir les plans du futur équipement que les élus de la CCPIF veulent moderne, efficace et environnemental.

La nouvelle déchetterie sera capable de traiter l'ensemble des déchets des particuliers du territoire et d'accompagner l'augmentation de la population pour les années futures.
La construction de la nouvelle déchetterie se fera sur une parcelle à proximité de la déchetterie existante.
Pendant les travaux, les particuliers ne seront aucunement gênés pour venir déposer leurs déchets.

# La réhabilitation du siège de la CCPIF

La Communauté de Communes va engager à la fin de l'année des travaux de réhabilitation de son siège à Freneuse, devenu trop petit.

La réhabilitation des locaux permettra d'agrandir la surface utile, de créer de nouveaux bureaux et salles de réunions, de se mettre aux normes handicapé, de créer une cuisine, une salle informatique et une salle d'archives adaptées.

Les travaux d'un montant de 600 000 € HT débuteront au dernier trimestre 2019.

# Du changement à la gare de Bonnières-sur-Seine

*Desserte de la gare de Bonnières par le TER Normands*
*Nouvelle offre du service annuel 2020*
*votée par le Conseil d'Ile-de-France Mobilité le 17 avril 2019.*

La Région Normandie (Autorité organisatrice pour les TER Normands) a décidé de faire évoluer son offre au Service Annuel (SA) 2020, en décembre 2019. Ile-de-France Mobilités avait demandé à faire partie de la réflexion au regard des enjeux pour l'Ile-de-France entre autre car certains TER Normands marquent des arrêts en Ile de France (contre des prestations financières payées par IDF Mobilités à la Région Normandie) à Mantes, Rosny-sur-Seine et Bonnières.

Toutefois, Ile de France Mobilités a découvert fin 2017 que la Région Normandie avait déjà concerté auprès de ses territoires sur ces évolutions sur la base d'études de TER Normandie.

Les évolutions proposées par SNCF TER Normandie conduisaient, entre autre, la Région Normandie à proposer une diminution du nombre d'arrêts à Mantes, Rosny-sur-Seine et Bonnières-sur-Seine.

Un tel scénario n'était pas acceptable et dès la présentation début 2018 de cette nouvelle offre, Ile de France Mobilités a demandé à SNCF Transilien d'en étudier en détail les impacts sur le périmètre de l'Ile-de-France afin de pouvoir faire des contre-propositions.

Les exigences fixées par Ile-de-France Mobilités pour le Service Annuel 2020 (SA 2020) en réponse au projet de la Normandie ont été les suivantes :
L'emport des voyageurs franciliens dans les trains directs entre Mantes et Paris le matin, ce qui se traduit par le maintien du nombre d'arrêts des trains directs vers Paris ;
La garantie d'un maintien de la robustesse sur un axe aux performances déjà médiocres ;
Le maintien d'une desserte de qualité pour les gares franciliennes de Rosny-sur-Seine, Bonnières-sur-Seine et Bréval.

Après la mobilisation des élus locaux et des négociations âpres et difficiles qui ont nécessité deux rencontres au 1er trimestre 2019 entre la présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse, et le Président de la Région Normandie, Hervé Morin, pour procéder aux arbitrages, un accord a pu être trouvé.

Au final, SNCF Transilien et SNCF Réseau ont attesté la robustesse de la grille horaire qui a pu être maintenue et Île-de-France Mobilités a pu garantir le maintien des dessertes des gares de Mantes, Rosny-sur-Seine et Bonnières-sur-Seine. Ainsi en semaine, dans les deux sens et sur l'ensemble de la journée, nous passons de 28 à 30 trains à Rosny-sur-Seine et Bonnières-sur-Seine

1-Heure de pointe du matin sur le créneau arrivée à Saint Lazare entre 7h00 – 9h30 : un cadencement homogène à la demi-heure pour les gares de Rosny-sur-Seine et Bonnières-sur-Seine.

Si la fréquence est légèrement diminuée pour ces gares (5 trains sur le créneau 6h00-8h30 contre 6 actuellement), on relèvera que le nouveau train de 6h41 remplace les deux trains de 6h34 et 6h51 qui se suivaient à seulement 17 mn d'intervalle. On relèvera aussi que la desserte de ces gares sera assurée uniquement par des trains origine Vernon (contre Oissel, Rouen ou Vernon auparavant), ce qui offrira pour leurs usagers un plus grand nombre de places assises disponibles dans les trains. En outre, 3 trains sur 5 seront désormais directement opérés par Transilien sous l'autorité d'IDF Mobilités ce qui donne plus de garanties en matière de respect de composition des trains et de qualité de service. En effet, les trains normands qui provenaient de Rouen ou Oissel étaient les plus concernés par le phénomène de trains courts (régulièrement 1 rame au lieu de 2 prévues). Par ailleurs, un travail a été effectué par Transilien et TER Normandie pour affecter les matériels les plus capacitaires sur les trains les plus chargés le matin comme le soir.

Pour la gare de Bréval, 2 trains origine Serquigny destination Paris et 2 navettes origine Evreux destination Mantes.

Gare de Bonnières-sur-Seine

2- Heures de pointe du soir sur le créneau 17h00 – 20h00

Maintien de 2 arrêts par heure à Rosny-sur-Seine et Bonnières entre 17h et 19h au départ de Paris, mais avec un meilleur cadencement (à la demi-heure).Une desserte cadencée à l'heure entre 16h30 et 18h30 pour la gare de Bréval comme aujourd'hui.

3- Heures creuses et contrepointe :

L'offre du SA 2020 permet un meilleur cadencement sur l'ensemble de la journée pour les gares de Rosny-sur-Seine, Bonnières et Bréval.
Le schéma de desserte 2020 prévoit :

Aux heures creuses, et dans chaque sens :
Une navette Vernon-Mantes assurant la desserte des gares de Bonnières et Rosny-sur-Seine, cadencée toutes les deux heures (et toutes les heures en flanc de pointe), en correspondance avec un train direct de/vers Paris. Cela se traduit par une augmentation de deux trains de/vers Paris (un par sens) ; très concrètement, il n'y aura plus de trous de desserte de 3 ou 4 heures sans train pour les gares de Rosny et Bonnières depuis et vers Mantes (et Paris).
Un train Evreux-Paris cadencé toutes les deux heures assurant la desserte de Bréval (sauf le matin, uniquement dans le sens Evreux -> Paris : en raison de travaux, un train est terminus à Mantes) ;

Aux heures de contrepointe du matin et du soir :
Dans le sens Paris-Mantes-la-Jolie,un train de renfort Paris-Mantes-Vernon départ 6h44, assurant également la desserte de Rosny et Bonnières ;

Il est à noter que le service des navettes Mantes-Vernon aux heures creuses, auparavant majoritairement assuré par TER Normandie, sera intégralement réalisé par Transilien sous l'autorité d'Île-de-France Mobilités.

4- Amplitude horaire journalière en semaine

Extrême-matinée (1er train)
Dans le sens Mantes-la-Jolie-Paris, le premier train direct partira de Mantes-la-Jolie à 5h34 et arrivera à Paris-Saint-Lazare à 6h20. Ce train assurera également la desserte de Bonnières (5h20) et Rosny-sur-Seine (5h25).

Extrême-soirée (de la pointe de soirée jusqu'au dernier train)
On signalera aussi un allongement de l'amplitude de la journée pour les gares de Rosny-sur-Seine et Bonnières-sur-Seine avec un dernier train au départ de Saint Lazare à 21h12, avec une correspondance à Mantes à 21h58 et une arrivée à Bonnières à 22h08.

5- Week-ends :

L'offre qui sera proposée le week-end sera adaptée à la fréquentation. Elle prévoit un cadencement propre toutes les deux heures le samedi et le dimanche pour la desserte des gares de Rosny et Bonnières. Le système de navettes en correspondance avec un train direct de/vers Paris à Mantes est pérennisé.

# La Zone d'Aménagement Concerté

Dans le cadre de sa compétence **"Développement économique"**, la Communauté de Communes a acquis, il y a quelques années, plusieurs terrains sur la commune de Freneuse pour y construire une Zone d'Aménagement Concerté (dénommée la ZAC Les Portes de l'Ile de France).

L'aménagement a été effectué en deux tranches

La première, appelée ZAC[1], sur laquelle elle a fait bâtir un Hôtel d'Activités Communautaire afin de favoriser l'installation d'entreprises sur son territoire. Huit ateliers et trois bureaux sont ainsi proposés à la location pour un loyer modique.

Cette partie de la ZAC est également dotée d'une déchetterie, d'une crèche, d'une maison d'accueil pour personnes âgées non dépendantes au sein de laquelle est installé le Relais Intercommunal d'Assistantes Maternelles, de jardins familiaux en location. Les autres parcelles ont été vendues à des entreprises.

La seconde tranche, appelée ZAC[2] et sur laquelle trois sociétés exercent déjà leur activité, sera intégralement occupée par d'autres sociétés dans un avenir très proche.

# Un roi ou une Reine...

En janvier dernier, les bénéficiaires de la Croix Rouge Française de Freneuse ont partagé la traditionnelle galette des rois entourés de leurs aides à domicile, de l'équipe de Direction et des bénévoles. Un moment de convivialité qu'apprécient chaque année les personnes accompagnées.

Parce que tout le monde doit pouvoir avoir le choix de rester chez soi, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de la Croix Rouge Française propose des prestations 7 jours sur 7 de 7h à 21h.

Son métier est d'aider et d'accompagner les personnes pour leur permettre de continuer à vivre chez elles en toute sérénité.

Ainsi les professionnels les soutiennent dans les actes du quotidien pour leur permettre de maintenir leurs habitudes de vie en toute tranquillité. Ils sont à leurs côtés pour leur apporter :

> Une aide dans les actes essentiels de la vie courante pour la toilette l'habillage et le déshabillage, le lever et le coucher, la prise des repas.

> Une aide dans les actes ordinaires de la vie courante pour les courses, l'entretien du logement, l'entretien du linge et la préparation des repas.

> Une aide aux activités sociales et relationnelles pour vous accompagner lors de promenades, lors de vos rendez-vous médicaux ou de toute autre nature, lors des activités et des démarches administratives.

Des visites de courtoisie sont proposées par les bénévoles de la Croix Rouge Française afin de maintenir un lien social et de rompre l'isolement.

https://www.croix-rouge.fr/

Croix Rouge Française
Rue Solange Boutel – ZA Le Clos Prieur
78840 Freneuse
Tél : 01 30 98 93 21
Accueil du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

# Un goûter de Noël entre petits et grands

Avant les fêtes de fin d'année, le RIAM (Relais Intercommunal d'Assistantes Maternelles) de la Communauté de Communes a organisé un moment de partage et de convivialité entre les petits et les anciens de la MAPA de Freneuse.

Ensemble, ils ont dégusté des crêpes et des gâteaux fait maison par les résidents de la MAPA, puis l'éducatrice du RIAM a chanté quelques chansons et contes de Noël pour les tous petits où tout le monde était fasciné...

# Le spectacle de Noël pour les tout-petits

Comme à chaque période de Noël, le mardi 18 décembre 2018, au centre « *Louis Jouvet* » à Bonnières-sur-Seine, le Relais Intercommunal d'Assistantes Maternelles a offert un spectacle de marionnettes aux enfants, aux assistantes maternelles et aux parents présents.

Après une allocution de Mme Arlette HUAN, Elue petite enfance, la Compagnie Zébuline nous a raconté l'histoire de *"Firmin le petit sapin"*. Il grandit avec les saisons, entouré de tous ses amis et devient un grand et beau sapin pour noël.

Malgré l'excitation de l'attente du Père Noël, les petits comme les grands étaient admiratifs et très attentifs à l'histoire.

Tout le monde étaient ravis car ils ont pu embrasser l'ours brun, qui était parfois plus haut que certains et sont donc repartis avec des étoiles plein les yeux...

RIAM
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Le mercredi 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h30
Le samedi de 9h00 à 12h30
Tél. 01 34 77 36 17
riam@ccpif.fr

# Des animations à la MARPA de Bréval !

Depuis le mois de décembre 2018, la MARPA de Bréval a ouvert ses portes à diverses reprises :

- Le mardi 18 décembre 2018, les résidents de la MARPA ont invité les habitants de la MAPA de Freneuse et de la MARPA de Vétheuil pour un thé dansant. Au son d'un accordéoniste, les participants ont dansé, chanté et dégusté de délicieux gâteaux fait maison !

- Le samedi 19 janvier 2019, les résidents de la MARPA ont tiré les rois avec leur famille, le personnel, les élus de la CCPIF et les bénévoles.

- Le mardi 5 mars 2019, cette fois-ci, c'est sous les airs d'un violoniste que les résidents de la MARPA, accompagnés des habitants de la MAPA de Freneuse, ont fêté Mardi Gras… tout en dégustant les traditionnelles crêpes !

- Le mardi 2 avril 2019, un concours de belote, organisé par un résident de la MARPA, a rassemblé 44 personnes.

## Rappel

La MARPA de Bréval est une résidence dans laquelle des séniors autonomes vivent comme chez eux, tout en bénéficiant d'animations, de repas préparés sur place dans un cadre sécurisé grâce à la téléassistance et à la présence de personnel tous les jours de l'année !

Pour plus d'informations :

marpa.breval@hotmail.fr

Tél : 01 34 78 03 39

https://www.marpa.fr/residence-retraite/la-maison-des-fleurs-breval-78

# La journée de la famille

Pour la deuxième fois, le samedi 18 mai 2019 la Communauté de Communes a organisé « la journée de la famille ». Cette année c'était à la MARPA de Bréval.

Malgré un temps instable, la journée fut réussie avec plus de visiteurs que l'année précédente, qui se déroulait à la MAPA de Freneuse.

A l'entrée, un accueil très chaleureux avec une distribution de sacs et de porte-clefs et des intervenants présents à leurs stands : la M@ison Intercommunale des Services Publics, le Conseil Départemental, le RIAM, les bibliothèques « Lire en boucles », Particulier Emploi, MSA et tant d'autres…

*Le petit cochon*

Le service RIAM distribuait gratuitement de délicieuses barbes à papa, alors que le stand "ados" a permis aux enfants de se rassembler autour d'une partie de UNO, de badmington ou encore de s'initier au tir à l'arc. La structure gonflable a eu, elle aussi, un franc succès.

Nous avions la chance d'avoir également la présence de la ferme "TILIGOLO" et ses adorables animaux. Certains enfants ont même pu traire la chèvre.

Sans oublier à 15h00, un loto organisé avec les résidents de la MARPA où beaucoup de lots ont été gagnés...

Cette journée de la famille fut une fois de plus une réussite !

*L'entrée de la MARPA à Bréval*

*L'accueil !*

*Les stands...*

# Crèche "Des Roses et des Choux"

La crèche "Des Roses et des Choux "est un joli bâtiment de 50 berceaux qui dispose de trois salles de jeux et dortoirs, d'une salle d'eau et d'une salle de motricité.

Les enfants sont répartis en trois sections (petite, moyenne et grande) de 3 mois à 3 ans.

Les places en crèche sont réservées en priorité aux habitants des communes du territoire. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 06h45 à 19h00.

La structure est gérée par la société "La Maison Bleue" à travers une délégation de service public :

Madame Noémie HOGER en est la directrice.

Les familles s'inscrivent directement auprès de la Communauté de Communes et sont enregistrées par ordre d'arrivée (dossier complet).

En avril de chaque année, tous les dossiers sont examinés par une commission afin de pouvoir attribuer un maximum de places suivant la demande des familles.

Elles sont ensuite informées par courrier de la décision émise par la commission et celles-ci sont invitées à une première réunion d'informations ainsi qu'une visite de la crèche.

L'inscription définitive se fait au cours d'un rendez-vous individuel où se définit le contrat d'accueil de l'enfant. Les enfants sont accueillis par l'équipe « Des roses et des choux » entre les mois de septembre et octobre.

Les adaptations se font sur 5 jours. Les enfants découvrent, dans un premier temps, l'environnement de la crèche avec leurs parents. Dans un second temps, ils se familiarisent progressivement avec une nouvelle personne : la référente, puis le temps de présence à la crèche augmentera progressivement.

Celui-ci est modulable d'un enfant à un autre en fonction des besoins individuels de chacun. En général, cette période ne peut excéder 15 jours.

Vous pouvez télécharger directement un dossier d'inscription sur le site internet de la CCPIF afin de le déposer directement à l'accueil.

Crèche
Des Roses et des Choux - La Maison Bleue
29 ter, route départementale
113, Lieu-Dit "Les Belle Côtes"
78840 Freneuse

# Nos élus en compétition

Le 30 mars dernier, le club BSL escalade organisait son deuxième trophée grimpette au collège de Bréval « Les Nénuphars ». Six élus de la CCPIF et un élu d'une commune avoisinante ont participé à des épreuves d'escalade allant d'un quizz à une épreuve de course verticale en passant par un défi d'ascension difficile et une épreuve d'adresse au bloc.

Au final c'est le maire de Tilly qui est l'heureux gagnant du Trophée 2019, suivi par Notre-Dame-de-la-Mer et de Neauphlette.

Cette animation festive s'est clôturée par un repas partagé autour d'un buffet amical puis le club a organisé un après-midi d'escalade ouvert au public.

Pour plus d'infos vous pouvez contacter par mail : bsl.escalade@gmail.com ou venir les rencontrer les lundis entre 20 et 22h au gymnase de Bréval.

# Au Complexe Sportif "La Vallée Française"

CPSM 78

Handball

Basket

Cela fait maintenant plus de deux ans que le Complexe Sportif Intercommunal appelé « La Vallée Française » à Bonnières-sur-Seine accueille toutes sortes d'associations sportives…

Vous pouvez y trouver beaucoup d'activités en tout genre, du handball, du basket, du tennis, des sports de combat, de la gymnastique, de la zumba…

Tous ces clubs seraient heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Sur le site de la CCPIF vous avez un calendrier des créneaux horaires de toutes les disciplines, n'hésitez pas à le consulter...

Judo

# Associations Sportives Bonnières-sur-Seine

### A.S.K.B. « Association Sportive karaté de Bonnières »
Sébastien ROBERT
Mairie de Bonnières sur Seine
06.19.26.38.88
tokepy.karate@gmail.com
www.jskarate.fr

### Basket Club Porte Ile de France - Basket Club Les dragons
Laurent SAYAG
4 rue Maximilien Luce - 78270 Bonnières-sur-Seine
06.24.27.56.39
basketclubpif@gmail.com
www.club.quomodo.com/bcpif

### Bonnières VTT
Nicolas DUVAL
7 rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine
06.43.92.84.28
commencal2009@gmail.com
www.bonnieresvtt.fr

### Canoë-Kayak
Gilbert BLOUIN
18 rue Marcel Ravel - 78270 Bonnières-sur-Seine
06.72.97.16.29 ou 06.71.74.74.48
asbe.ck@hotmail.fr
www.asbesck.wifeo.com

### Centre Equestre de la Houssaye
Sidney CONRAD
Route de la Forêt - 78270 Bonnières-sur-Seine
06.20.28.56.66
ceh78@club-internet.fr
www.ecuriedelahoussaye.com

### Compagnie Turbulences - Ecole de Nicole THAUVIN
Nicole THAUVIN
Village d'Entreprises - Zone Industrielle - 78270 Bonnières-sur-Seine
01.30.93.05.81
contact@ecolededansenicolethauvin.fr
www.ecolededansenicolethauvin.fr

### CPSM 78
Patrice PRUVOST
07.77.36.27.60
suz-tup@hotmail.fr

### Cyclotourisme
Gilbert POIRIER
Mairie de Bonnières sur Seine
01.30.93.26.59 ou 06.81.12.26.06
gilbpoirier@wanadoo.fr ou Bonnieres-cyclo@orange.fr
http://asbe.cyclo.free.fr/

### Dance & Go
Mairie de Bonnières sur Seine
06.88.74.88.80 ou 06.19.33.27.99

### La Boule d'Or
Alain BAGARD
Mairie de Bonnières sur Seine
06.50.04.39.58
jlcoquerel@free.fr

### A.G.V.B (Association de Gymnastique Volontaire de Bonnières)
Nadège MEULENYSER
Mairie de Bonnières sur Seine
06.52.85.35.76
gymvolontaire.bonnieres@gmail.com
www.gymnastique-bonnieres.fr

### Football Club Bonnières - Freneuse
Yves LIENARD
12 bis rue de Gommecourt - 78840 Freneuse
06.22.45.29.04
sevy60@hotmail.fr

### Handball
Amélie MONTIGNY-RENARD
Mairie de Bonnières sur Seine
06.18.05.21.69
nadege.h@neuf.fr

### Car@iles & Co
Sabrina NISUS
06.99.66.28.07
caraïlesandco@yahoo.fr

### Judo Club des Portes d'Ile-de-France
Ephraïm JOUY
Mairie de Bonnières sur Seine
judoclubpif@gmail.com

### Karimari Danse
Fabrice ESPLAT
40 Rue Marcel Honoré - 78270 Bonnières-sur-Seine
06.10.84.33.96 ou 06.14.59.86.00
contact@karimari.asso.fr
www.karimaridanse.com

### KBKBpif Zumba et Krav maga
Kala IBRAHIM
Mairie de Bonnières sur Seine
06.11.88.31.91

*Kick-Boxing KBKB*

**QWAN KI DO**
Loyd DELPIERRE
Mairie de Bonnières sur Seine
06.29.69.04.33
manhoqwankido@yahoo.fr

**Muay Thaï**
Joffrey RAMIREZ
Mairie de Bonnières sur Seine
06.23.67.53.03
ramirezjoffrey@gmail.com

**Perles d'Orient**
Charlotte FRAYERE
11 Rue Isaac Singer
06.65.56.06.66
charlotte.frayere@gmail.com

# Associations Sportives Bréval

BSL ESCALADE

FCPBL
Football Club du Plateau de BRÉVAL-LONGNES

BSL Judo

*Pour connaître les associations de votre commune, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Mairie...*

# Les Déchets Diffus Spécifiques

ECO DDS

SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF

Le bon geste, c'est d'aller en déchetterie ! Eco DDS gère les Déchets Diffus Spécifiques des ménages en récupérant, en déchetterie, les produits chimiques pouvant présenter un risque pour la santé et l'environnement. Ces déchets sont les déchets ménagers issus des produits chimiques pouvant présenter des risques significatifs pour la santé et l'environnement. Il peut s'agir de produits utilisés, usagés ou périmés (que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu). Ils concernent des catégories de produits que l'on peut retrouver à la maison. L'ensemble de ces produits est collecté puis traité grâce à la filière ECO DDS.

# Les Points d'Apport Volontaire du papier

Depuis le 1er juin 2019

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un « FLASH INFO » vous communiquant qu'à partir du 1er juin 2019 tous les Points d'Apport Volontaire papiers n'existent plus.

En conséquence, vous devez maintenant mettre dans votre poubelle avec un couvercle jaune (EMR) tous les déchets indiqués sur ce flyer : les cartons, les papiers, les journaux, les boîtes de conserve, les aérosols, l'aluminium sans oublier les bouteilles plastiques.

Vous pourrez trouver des bacs à la CCPIF au prix de :

- 28€ pour 140L

- 33€ pour 240L

(Peu importe la couleur du couvercle).

Alors, merci de respecter au mieux l'environnement et n'hésitez pas à bien trier vos ordures. Sur le site internet, vous retrouvez un maximum d'informations sur l'onglet "ENVIRONNEMENT"

Merci pour tout et à bientôt...

# Une formation qu'il ne fallait pas louper !

La Communauté de Communes "Les Portes de l'Ile-de-France" a organisé le samedi 13 avril 2019, au Complexe Sportif Intercommunal « La Vallée Française » à Bonnières-sur-Seine, une formation de deux heures aux premiers gestes qui sauvent et à l'utilisation d'un défibrillateur…

Cette formation était ouverte aux agents du complexe sportif, ainsi qu'aux associations sportives.

Cette formation a été présentée par un pompier professionnel.

# La fête de la nature, c'est chouette…

*Le nid construit par les enfants*

*Chouette Effraie*

Avec la participation de STORENGY, le gaz de Saint Illiers-la-Ville, une opération a été menée avec les écoles des communes de Boissy-Mauvoisin où on trouve un hôtel à insectes, Bréval, Lommoye, Saint-Illiers-la -Ville, Saint-Illiers-le-Bois et La Villeneuve-en-Chevrie.

Durant la semaine 21, la nature était mise à l'honneur et plus particulièrement les « Chouettes Effraies », une espèce protégée…

Grâce à l'association Terroir et Nature en Yvelines – ATENA78, les écoles ont pu tout apprendre sur cette espèce et réaliser la conception d'un nid.

Samedi 25 mai 2019, c'est à La Villeneuve-en-Chevrie que le nid a été installé dans le clocher de l'église. Le Maire, M.Alain PEZZALI avait convié les enfants et leurs parents afin de pouvoir suivre sur écran géant cette installation. L'association en a profité pour expliquer brièvement aux adultes le fonctionnement de la reproduction des Chouettes Effraies. Maintenant, faîtes attention, vous risquez de croiser des chouettes sur notre territoire…

*Le clocher de La Villeneuve-en-Chevrie*

# Les frelons asiatiques

Aucune région ne sera épargnée par les frelons asiatiques, même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année. Ces insectes n'étant pas indigènes à nos régions, ils rencontrent à priori peu de prédateurs. Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas. Ils déciment les populations d'abeilles et sont dangereux pour l'homme. Ils sont classés comme insecte nuisible. Lutter contre la prolifération de cette espèce invasive est donc un devoir. En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau. Les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver. En effet, l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, dans l'isolation des toits etc… Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir, en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

Pour fabriquer ces pièges il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous de 1 cm, puis de verser à l'intérieur 10 $cm^3$ d'un mélange composé de :

1/3 de bière blonde

1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles)

1/3 de sirop de cassis

Ou tout simplement 10 $cm^3$ de cidre. Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid… Changez la mixture de temps en temps et surtout brûlez les occupants car ils ne sont pas toujours morts : sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir...

Tout nid découvert, détruit ou non, doit être signalé sur le site de la FROSAIF.

https://www.frosaif.fr/F/index.php/signalements

La Communauté de Communes participe financièrement à la destruction d'un nid de frelons asiatiques. 30% de la facture acquittée, avec un plafond de suvention de 50€ par foyer et par an.

***Conditionnée au dépôt d'un dossier de demande de subvention constitué de :***

* Un imprimé de demande de subvention à prendre à votre mairie, rédigé par la CCPIF et complété par le demandeur

* La copie de la facture acquittée (Avec lieu et date de l'intervention)

* Un justificatif de domicile

* Un RIB

1 reine = 2 000 à 3 000 individus…

Si vous rencontrez un nid de frelons ou si vous avez besoin d'aide voici les coordonnées des spécialistes locaux :

*Valéri FILIMOEHALA* 06 98 71 20 52

*Sébastien ZOLLER LEVY* 06 59 35 83 24

*Jérémy BROCARD* 06 58 59 16 05

*Michaël WANPACH* 06 86 76 18 58

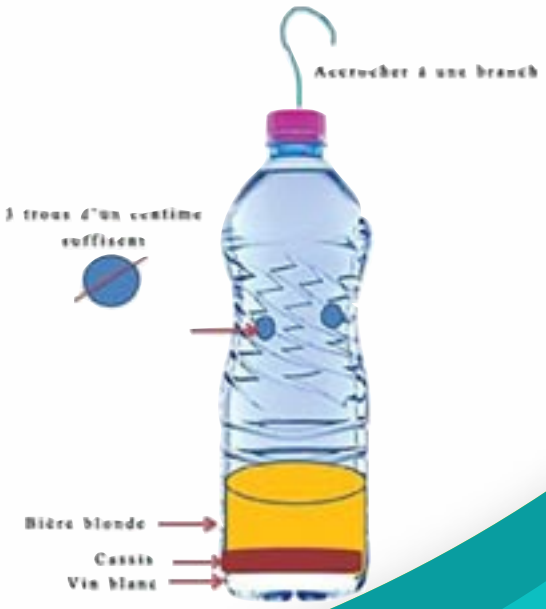

Communauté de Communes Les Portes de l'Ile-de-France

Z.A le Clos Prieur - Rue Solange Boutel

78840 FRENEUSE

01 30 93 16 72

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mail : accueil@ccpif.fr - Site internet : www.ccpif.fr

*La Communauté de Communes Les Portes de l'Ile-de-France vous souhaite de bonnes vacances...*

Directeur de la publication : *Alain PEZZALI*

Directeur de rédaction : *Daniel GOURIOU*

Conception et mise en pages : *Peggy PERROCHON / Jacques GUERIN*

Imprimerie Wauquier - 78 270 Bonnières-sur-Seine - 01.30.93.13.13

Numéros imprimés à 13 000 exemplaires

CPIF
Communauté de Communes
Les Portes de l'Ile de France